VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

SALVIA DIVINORUM ET NALTREXONE

Par Chacha24 Postée le 13/02/2024 16:08

> Bonjour, J'ai une colle :) J'aimerai savoir si la consommation de salvia divinorum est compatible avec un traitement quotidien au naltrexone (Revia). Le point centrale étant que 1. le naltrexone est un inhibiteur des opiacés 2. les effets de la salvinorine A de la salvia sont bloqués par les antagonistes récepteurs opioïdes kappa. Sauriez-vous dire si/comment ces deux substance vont interagir ensemble et comment ? Question bis : si ça craint combien de temps il faudrait que j'arrête le naltrexone avant/après une prise de salvia. Merci, bonne journée

---

Mise en ligne le 14/02/2024

Bonjour,

Vous nous sollicitez pour connaitre les risques d'interactions possibles entre votre traitement Naltrexone et la prise de salvia divinorum. Vous souhaiteriez connaitre les délais raisonnables d'arrêt du traitement pour éviter les interactions avec la salvia divinorum.

Nous saluons votre démarche de réduction des risques pour éviter tous risques de complications possibles.

Néanmoins, la naltrexone vous a été prescrite dans un cadre précis et il est toujours préférable de privilégier le traitement pour garantir ses effets et soutenir les efforts de sevrage.

L'interruption d'un traitement n'est jamais anodine.

C'est pourquoi, nous vous conseillons dans la mesure du possible, d'évoquer ces questions très spécifiques avec votre médecin prescripteur. Il sera le plus à même de déterminer précisément la durée de « fenêtre thérapeutique », c'est-à-dire le temps d'interruption et de reprise du traitement.

La naltrexone est indiquée dans le maintien de l'abstinence après un sevrage à l'alcool. Ce traitement a en effet, une action antagoniste sur tous les sous-types de récepteurs opiacés. Par conséquent, il peut avoir une action qui amoindrit les effets de certaines substances dont la salvia divinorum.

Pour rappel, la salvia divinorum est une plante hallucinogène appartenant à une variété de sauge originaire du Mexique. Elle contient de la salvinorine A, un puissant psychoactif.

D'après les informations dont nous disposons et à confirmer avec votre médecin qui connait votre situation de santé globale, il serait conseillé d'interrompre votre traitement au moins 2 jours avant la prise de salvia divinorum. La reprise du traitement peut se faire dès le lendemain car les effets de la salvia divinorum sont assez courts (fumée environ 30 mn, machée jusqu'à 1h). Or, il est possible que cette interruption implique un syndrome de sevrage type craving plus fort.

Dans tous les cas, sachez que les Centres d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance (CEIP) sont en mesure de répondre aux questions du public concernant les usages médicamenteux en interaction avec des substances illicites.

Vous trouverez en bas de page, un lien vers les différents CEIP de France pour trouver celui dont vous dépendez. Nous vous joignons également notre fiche produit salvia divinorum issue de notre Dico des drogues.

En attendant, si vous ressentez le besoin d'échanger autour de votre situation, vous pouvez joindre nos écoutants par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) tous les jours de 8h à 2h. Également par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Bien à vous

En savoir plus :

- Fiche sur la salvia divinorum
- Liste des CEIP